



## Rencontre entre la F.P.B.Q. et le M.E.C.

Le 04 juin 2008 dernier, une convocation avait lieu entre le MEC, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la F.P.B.Q. Cette rencontre avait pour but de renseigner les gestionnaires du monde éducatif et d'établir un contact permanent en relation des nouvelles réalités que vivent les préposé(e)s aux bénéficiaires, actuellement. En tout état de cause, ces distinctions sont essentiellement subjectives, dépendamment de ce qu'en feront les individus en établissements publics et privés et du contexte social. Nous avons abordé entre autres: la compétence, la formation, les soins invasifs (Qui deviendraient une spécialité), les dispositions de la Loi 90, des actes non protégés. Ainsi que du procédé de la création d'un document se rattachant à la compétence de l'éthique, par le biais de notre code de déontologie et le programme 750h en Assistance à la personne en établissement de santé du MEC, qui serviront de point d'ancrage sur les valeurs de la profession et des responsabilités rattachées à celle-ci, des soins et services aux clients. Nous avons discuté par le fait même des normes lors du recrutement des PAB en établissement public et privé, qui sont largement éloignées entre les exigences des Centres de formation professionnelle et celles que les employeurs définissent comme aptitudes. À noter, que cette réunion fut franche et conviviale. Le dossier est en marche, à suivre...



À gauche les représentant(e)s des membres de la F.P.B.Q. et à droite les délégués du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.